



Activité de l'entreprise

Depuis 30 ans, ECOENERGIE conçoit et commercialise des systèmes de traitement d'air et de déshumidification à haute performance énergétique durable et garantie pour tous types de bassins intérieurs.

Les systèmes de traitement d'air ECOENERGIE garantissent le confort, l'hygiène et la sécurité pour les usagers et le personnel, assurent une meilleure préservation du bâtiment dans le temps et génèrent des économies d'énergie (kWh) significatives pour l'exploitant ainsi qu'une réduction importante des émissions (CO₂) pour la planète.

Forte de près de 1000 références actives pour la plupart en France et en Belgique, ECOENERGIE propose plusieurs types de solutions techniques éprouvées et parfaitement adaptées à tous types de halls bassin et vestiaires (piscines publiques, privées ou familiales, parcs aquatiques ludiques, thalassothérapie, thermalisme, balnéothérapie, kinésithérapie, spa, hôtellerie, fitness, aquagym, campings, aquariums...) :

- déshumidificateurs à Modulation d'Air Neuf à haute récupération énergétique,
- déshumidificateurs Thermodynamiques à haute efficacité énergétique, électriques (compresseur) ou thermiques (absorption).



« Notre expérience et les retours de nos clients nous montrent qu'un système ECOENERGIE installé/posé s'autofinance au bout de 2 à 5 ans et que sa durée de vie avant réhabilitation est de 15 à 20 ans » indique Arnaud VOLPILIERE, Président d'ECOENERGIE.

Nouveauté

Parmi les solutions thermodynamiques ECOENERGIE, l'ECO PMP+ permet d'utiliser simultanément la puissance frigorifique et la puissance calorifique restituées par l'unité thermodynamique, par l'intermédiaire d'une centrale de traitement d'air permettant de :

- combattre la quasi-totalité des dégagements de vapeur d'eau des plans d'eau tranquilles,
- réaliser une modulation d'air neuf nécessaire à la déshumidification complémentaire tout en respectant le débit d'air hygiénique

réglementaire,

- participer au réchauffage de l'air ambiant,
- participer au préchauffage de l'eau chaude sanitaire,
- participer au réchauffage de l'eau des bassins,
- assurer en période estivale une température de soufflage inférieure de 3 à 4°C par rapport à la température extérieure,
- réduire la consommation globale jusqu'à 40% et les émissions de CO₂ de 50%.

Références récentes

- Aquaboulevard de Paris (75)
- L'Odysée de Chartes (28)
- Center Parc du lac d'Ailette (02)
- Piscine du Puy Sainte Réparate (13)
- Piscine de Saumur - Val de Thouet (49)
- Piscine de Saintes (17)